

REGION BRETAGNE

CONSEIL REGIONAL

22 juin 2018

VŒU

«*Ecotaxe*»

En dépit de l'abandon de l'écotaxe, sous la pression des bretons, le sujet revient régulièrement sur le devant de la scène.

Le 3 avril 2018, Elisabeth Borne, la ministre des transports, interrogée sur le sujet a indiqué « qu'il est justifié que les poids lourds participent davantage au financement des infrastructures routières ». Elle précise ensuite : « j'ai moi-même mis sur la table la question du financement des infrastructures, notamment comment faire payer tous ces poids lourds en transit dans notre pays. Il y aura une contribution, ça fera partie des choses qui seront présentées au parlement ».

Il convient de rappeler que l'économie bretonne, du fait de sa spécialisation agricole et agro-alimentaire, est grande utilisatrice des transports routiers. Le transport routier est le plus à même de connecter les ateliers et les usines car bien souvent ils ne disposent pas de connexion ferroviaire.

Une quelconque création de taxe sur les transports aurait pour effet de renchérir les produits bretons, sur le territoire national et au-delà de nos frontières.

Il s'agit donc de contrecarrer l'apparition d'une taxe qui renchérirait le prix des denrées produites en Bretagne. Une écotaxe instaurée sur l'ensemble du territoire national ou, pire, la proposition faite aux Régions d'instaurer une écotaxe régionale nous pénaliserait fortement.

A cet effet, je vous propose que notre assemblée adopte le vœu d'un rejet de toute forme d'instauration d'une écotaxe nationale ou régionale, ou d'une taxe équivalente, si elle venait à pénaliser l'économie bretonne pour les flux occasionnés en Bretagne ou sur l'ensemble du territoire national.

Le vœu est approuvé à l'unanimité.